



► **ODEON UP** : lavabo compact, Réf. E4700



► **ODEON UP** : pack WC compact, Réf. E0374.



► **ODEON**® : lavabos sur cache-siphon en porcelaine émaillée, bidet et wc suspendus.



► **BRIVE +**® : lavabo sur colonne et pack WC en porcelaine émaillée.



► **ODEON**® : cuvette suspendue, Réf. E1080.



► **ODEON**® : WC, Réf. E0354



► **ODEON**® : cuvette suspendue compacte, Réf. E1534.



► **ODEON**® : Receveur à poser 80 x 80 cm, Réf. EN188



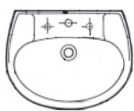
► **JUMBO**® : évier en grès émaillé, longueur 100 cm, Réf. E5416.



► Baignoire **CORVETTE 3**, en acrylique.

APPAREILS SANITAIRES EN PORCELAINE VITRIFIÉE

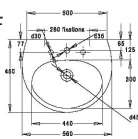
BRIVE 2®



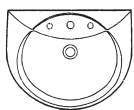
- **Lavabo** : percé 1 trou, prépercé 2 trous.
Réf. E1286 : 60 x 48 cm.
Réf. E1282 : 55 x 46,5 cm.
Réf. E1345 : 50 x 42,5 cm.
- **Colonne** : Réf. E1333.
- **Cache-siphon** : Réf. E1201.
- **Vasque VISA 2®** : monotrou. Réf. E1291 : 56 x 43 cm.
- **Cuvettes WC** : à chasse directe (6 l) : 67,5 x 35,5 cm
Réf. E1828 à sortie horizontale
Réf. E1856 à sortie verticale.
- **Réservoir de chasse Réf. E1537** complet, équipé avec mécanisme économiseur d'eau 3/6l double chasse (Réf. E4258).

BRIVE +®

- **Pack WC** : Réf E0386 : réservoir 3/6 l - NF
- **Pack WC** : Réf E0384 : réservoir 2,6/4 l
- **Lavabo** : Réf E4331 : 56 x 45 cm - NF
- **Vasque** : Réf E4337 : 58 x 47 cm - NF

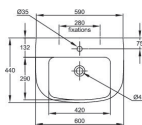


ODEON®



- **Lavabos** : percé 1 trou, prépercé 2 trous.
Réf. E1003 : 66 x 52 cm. >> schéma
Réf. E1002 : 61 x 48,5 cm.
Réf. E1001 : 56 x 46 cm.
- **Colonne** : Réf. E1006.
- **Cache-siphon** : Réf. E1007.
- **Vasque** : à encastrer par dessus. Réf. E4155 : 56 x 43 cm.
- **Ensemble WC Réf. E0354** : cuvette sortie horizontale (69 x 39,5 cm), 6 l, et réservoir de chasse équipé avec mécanisme économiseur d'eau 3/6 L (double chasse), abattant démontable et kit fixation rapide.
- **Ensemble WC Réf. E0361** : idem avec cuvette WC sortie verticale.
- **Cuvette WC suspendue** Réf. E1080 (54 x 36 cm), 6 l.
- **Cuvette WC suspendue compacte**. Réf. E1534 (48 x 35,5 cm) 6 litres. Abattant spécial Réf. E6391.
- **Ensemble cuvette WC surélevée**. Réf. E0371, 6 l, et réservoir de chasse équipé avec mécanisme économiseur d'eau 3/6 L (double chasse), abattant démontable et kit fixation rapide.

ODEON UP

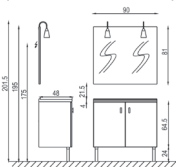


- **Lavabo compact Réf. E4700** : 60 x 44 cm - NF.
- **Ensemble WC compact Réf. E0374** : 60 x 41 cm.
Sortie horizontale - Réservoir réversible 3/6 l - Fixation rapide - NF.
- **Ensemble WC d'angle Réf. E0373** : 75 x 43 cm.
Sortie horizontale - Réservoir réversible 3/6 l - Fixation rapide - NF.

ENSEMBLE MEUBLE ET PLAN CÉRAMIQUE

BRIVE

- **Ensemble 90 cm Réf. EB140** : miroir + 2 appliques + plan céramique (L90 x P48 x H64,5) + meuble suspendu livré monté + 2 pieds de renfort - NF.
- **Ensemble 60 cm Réf. EB130** : miroir + 2 appliques + plan céramique (L60 x P48 x H64,5) + meuble suspendu livré monté + 2 pieds de renfort - NF.



BAIGNOIRES EN FONTE ÉMAILLÉE

- **SOISSONS®** Réf. E2921 : 170 x 70 cm, 90 kg, volume 88 litres.
- Réf. E2931 : 160 x 70 cm, 84 kg, volume 75 litres.
- Réf. E2941 : 150 x 70 cm, 80 kg, volume 71 litres.
- Réf. E2951 : 140 x 70 cm, 75 kg, volume 64 litres.
- Jeu de quatre pieds réglables. Réf. 4113.

BAIGNOIRES EN ACRYLIQUE SANITAIRE

- **CORVETTE 3** Réf. E60900 : 180 x 80 cm, 21 kg, volume 195/125 litres.
- Réf. E60901 : 170 x 75 cm, 18,5 kg, volume 166/96 litres.
- Réf. E60902 : 170 x 70 cm, 18 kg, volume 150/80 litres.
- Réf. E60903 : 160 x 70 cm, 17 kg, volume 139/69 litres.
- Réf. E60904 : 150 x 70 cm, 16 kg, volume 128/58 litres.
- NF - Pieds réglables.

STIL

- Réf. E6812 : 170 x 70 cm, 14 kg, volume 140/70 litres.
- Réf. E6811 : 160 x 70 cm, 14 kg, volume 130/60 litres.
- Réf. E6810 : 150 x 70 cm, 14 kg, volume 120/50 litres.

ÉVIER À POSER EN GRES ÉMAILLÉ

GAMME	RÉF.	TYPE	TABLE		CUVES				Poids (kg)
			L	I	L	I	P	Capacité utile(l)	
JUMBO®	E5417	2C -1E	1200	600	418 320	390 390	175 175	26 14	49
JUMBO®	E5416	1C -1E	1000	600	380	370	175	18	45

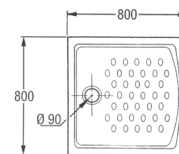
Hauteur du bandeau : 32 mm.

RECEVEURS DE DOUCHE GRÈS ÉMAILLÉ

Type	Référence	Dénomination	Dimensions (cm)			Prof. bac (cm)	Poids (kg)	ø bonde siphonoïde (mm)
			L	I	H			
à encastrer	EN184	PATIO	80	80	12	10	30	90
	EN195 extra-plat	ODÉON®	80	80	6,5	4	25	90
à poser	EN188	ODÉON®	80	80	13	9,5	35	90
	E0198 extra-plat	ODÉON®	80	80	6,5	4	25	90
à poser surélevé	EN189	ODEON®	80	80	16,5	5,1	48	90

Marque NF

Tous les appareils sanitaires sélectionnés, présents sur cette page, sont titulaires de la marque NF - Appareils sanitaires à l'exception du Pack WC BRIVE+® E0384 (réservoir 2,6/4 l).



Réf. EN188

Entretien

On évitera l'emploi d'objets ou de produits de nettoyage abrasifs.

Garantie

- Fonte et céramique : 25 ans sauf grès 10 ans.
- Matériaux de synthèse : 10 ans.
- Éviers et plans-vasques : 5 ans.

Informations générales

- **Distribution** : par un réseau de grossistes indépendants.
- **Lieux de fabrication** :
 - Appareils sanitaires : Brive, Belvoys-Dôle.
 - Baignoires en acrylique : Troyes.
 - Éviers : Belvoys-Dôle.

APPAREILS SANITAIRES – BAIGNOIRES – ABATTANTS DE WC – ÉQUIPEMENTS DE RÉSERVOIRS DE CHASSE – BÂTIS – SUPPORTS POUR APPAREILS SANITAIRES SUSPENDUS

PRÉSENTATION

La consultation sur les appareils sanitaires visait :

- les lavabos avec ou sans colonne, les vasques, les lavabos-plans et les lave-mains en céramique sanitaire émaillée ou autre matériau,
- les bidets en céramique sanitaire émaillée,
- les cuvettes de WC en céramique sanitaire émaillée avec réservoir attenant ou à alimentation indépendante, sur pied, suspendues et surélevées,
- les réservoirs de chasse indépendants en céramique sanitaire émaillée ou matériaux de synthèse,
- les mécanismes de chasse et robinets pour réservoirs de chasse (robinets à flotteur et robinets d'arrêt),
- les abattants pour cuvettes de WC,
- les receveurs de douche en céramique sanitaire émaillée ou autre matériau (acier émaillé, acrylique sanitaire),
- les dispositifs de vidage,
- les baignoires :
 - en fonte émaillée,
 - en acier émaillé,
 - en acrylique sanitaire,
- les bâtis-supports pour appareils sanitaires suspendus.

Depuis plusieurs années déjà, la Commission de Sélection a jugé bon d'élargir ses choix des gammes « chantiers » vers des gammes moyennes, offrant la possibilité de la couleur mais surtout des formes plus attrayantes.

NORMALISATION

Les normes en vigueur sont de trois types :

- les *normes produits*,
- les *normes d'essais*,
- les *normes matériaux*.

Parmi les normes produits, de nombreuses sont d'ordre dimensionnel. Elles concernent notamment les cotes de raccordement de la robinetterie et des évacuations et les cotes de fixation aux parois pour les appareils suspendus. Les normes d'essais fixent les métho-

des d'essais sur les appareils sanitaires : essais physiques, mécaniques et chimiques...

CERTIFICATION DES PRODUITS – MARQUES NF

Critère éliminatoire

Il existe une **marque NF – Appareils sanitaires** assortie d'un **suivi-marquage** des produits, mise en place par AFNOR Certification.

L'organisme certificateur mandaté par AFNOR Certification est le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

L'admission à la marque NF – Appareils sanitaires était un **critère éliminatoire pour les produits concernés par cette marque** (voir liste ci-après).

Il existe également une **marque NF – Abattants de WC** qui était **exigée**.

CONTENU DE LA MARQUE NF – APPAREILS SANITAIRES

La marque NF – APPAREILS SANITAIRES offre à l'utilisateur une double garantie :

- d'une part **que le produit est réelle-**

ment conforme à toutes les prescriptions des normes et spécifications demandées par le marché. La conformité est vérifiée par un Comité indépendant qui charge le CSTB de faire régulièrement des contrôles et les essais nécessaires (au minimum tous les ans) pour s'en assurer. – d'autre part, **que cette conformité est constamment maintenue** car le fabricant est tenu de contrôler en permanence ses fabrications et d'en reporter les résultats sur des registres mis à la disposition de l'organisme de contrôle et d'AFNOR Certification.

La marque NF – Appareils sanitaires certifie la conformité des appareils aux normes et référentiels les concernant.

Les produits sont donc aptes à l'usage sanitaire (cuisine ou salle de bains) auxquels ils sont destinés.

Pour tous les appareils couverts par la marque NF-Appareils sanitaires, celle-ci garantit notamment que :

- les appareils sont réalisés dans un matériau ayant les qualités correspondant à un usage sanitaire normal, c'est-à-dire :

- résistant aux produits de nettoyage réservés à cet effet,
- résistant au contact des produits chimiques non prohibés, notamment dans l'usage normal des locaux sanitaires.

L'usage des produits destinés à enlever les taches de rouille sur le linge (produits généralement à base de sels de fluor), est à prohiber totalement à proximité des appareils émaillés.

- les appareils ont la solidité requise pour l'usage auquel ils sont destinés, en particulier pour les appareils suspendus aux murs sur lesquels on peut éventuellement prendre appui.

- les appareils ont des dimensions et des cotes qui permettent d'une part leur raccordement avec la robinetterie d'alimentation et de vidage et d'autre part leur remplacement.

Les cotes de raccordement sont celles indiquées dans les normes européennes EN.

Sécurité, hygiène et aspect des produits sont des notions primordiales et sont

APPAREILS SANITAIRES	
FABRICANTS : SÉLECTION HABITAT 2009/10	
	Page
• ALLIA	143
• AQUARINE	145
• CAREA	147
• GEBERIT	149
• IDEAL STANDARD - PORCHER	151
• JACOB DELAFON	153
• KALDEWEI	155
• ROCA	157
• SELLES	159
• VITRA	161

APPAREILS SANITAIRES – BAIGNOIRES – ABATTANTS DE WC – ÉQUIPEMENTS DE RÉSERVOIRS DE CHASSE – BÂTIS – SUPPORTS POUR APPAREILS SANITAIRES SUSPENDUS

donc vérifiées par la marque NF- Appareils sanitaires.

LES LAVABOS ET VASQUES NF

Pour les lavabos et vasques *en céramique sanitaire et en matériaux de synthèse*, la marque NF-Appareils sanitaires vérifie, entre autres :

- la fabrication : les plages des lavabos ne doivent pas comporter de contre-pentes. Toute la surface intérieure de l'appareil doit pouvoir être nettoyée facilement,
- l'aptitude à l'usage : l'appareil ne doit pas présenter de signe de détérioration visible après les essais de choc thermique. Une fois suspendu, il ne doit présenter aucune déformation ni détérioration après un essai en charge à 150 kg.

LES BIDETS NF

Pour les bidets *en céramique sanitaire*, la marque NF-Appareils sanitaires vérifie notamment :

- la fabrication : les plages des bidets ne doivent pas comporter de contre-pentes. Toute la surface intérieure de l'appareil doit pouvoir être nettoyée facilement,
- l'aptitude à l'usage : l'appareil ne doit pas présenter de signe de détérioration visible après les essais de choc thermique. Une fois suspendu, il ne doit présenter aucune déformation ni détérioration après un essai en charge à 400 kg.

LES RECEVEURS DE DOUCHE NF

La marque NF-Appareils sanitaires s'applique, entre autres, aux receveurs *en fonte ou acier émaillé, en céramique sanitaire ou en matériaux de synthèse*. Elle vérifie notamment :

- la fabrication : le fond de la cuve doit permettre un écoulement complet de l'eau sans aucune stagnation. Les surfaces intérieures et supérieures ainsi que les orifices de vidage et de trop-plein doivent pouvoir être nettoyés facilement,
- l'aptitude à l'usage : l'appareil ne doit pas présenter de signe de détérioration visible après les essais de choc thermique ni de déformation ou de détérioration après un essai en charge à 150 kg.

LES BAIGNOIRES NF

La marque NF-Appareils sanitaires s'applique aux baignoires *en fonte ou*

acier émaillé ou en matériaux de synthèse. Elle vérifie notamment :

- la fabrication : la forme de la cuve doit être conçue de façon à assurer, lorsque la bonde est ouverte, l'écoulement complet de l'eau sans stagnation. Les percages, notamment le trou de la bonde, doivent respecter des cotes très précises,
- l'aptitude à l'usage : la couche d'émail doit être continue pour les baignoires en fonte et en acier.

Les baignoires en acrylique sont fabriquées à partir de plaques en acrylique coulées à usage sanitaire certifiées NF. Elles résistent :

- aux chocs et aux variations de températures,
- aux produits chimiques domestiques courants (eau de javel, ammoniaque,...) et aux taches.

La marque NF-Appareils sanitaires garantit leur rigidité (résistance aux charges statiques) lorsqu'elles sont installées conformément aux instructions du fabricant.

LES CUVETTES DE WC ET RÉSERVOIRS DE CHASSE ÉQUIPÉS NF

Afin de répondre aux exigences d'économie d'eau, de silence, d'hygiène (absence de retour d'eau dans le réseau d'alimentation) et d'efficacité, les produits ont évolué.

On ne parle plus depuis plusieurs années déjà de réservoir de chasse attendant nu, mais de réservoir équipé. La marque NF-Appareils sanitaires vérifie pour les cuvettes de WC, entre autres :

- la bonne évacuation, le rinçage des parois, l'absence d'écaboussure et le renouvellement complet du siphon,
- le bon fonctionnement de l'ensemble cuvette-réservoir de chasse qui dépend de la cohérence de la conception de la cuvette, du réservoir et de ses équipements (robinet flotteur et mécanisme de chasse).

Les fabricants céramistes, pour satisfaire ces exigences, ne livrent plus que des réservoirs de chasse équipés, montés et contrôlés dans leurs usines.

La marque NF-Appareils sanitaires certifie aujourd'hui des ensembles en céramique émaillée (cuvette et réservoir attendant) fonctionnant avec moins

de 7 litres d'eau et dont les composants du réservoir de chasse sont certifiés NF et montés en usine.

Les réservoirs de chasse équipés en matériaux de synthèse rentrent également dans le champ d'application de la marque NF-Appareils sanitaires. (Annexe 1 - document 14).

Les réservoirs de chasse équipés sont conformes aux exigences de sécurité sanitaire et ont des caractéristiques hydrauliques et acoustiques bien meilleures qu'il y a quelques années.

En ce qui concerne *l'essai de cigarette sur les réservoirs en matériau de synthèse*, la mesure suivante a été adoptée dans le règlement particulier de la marque NF :

- maintien de l'obligation de résister à la brûlure de cigarette,
- possibilité de satisfaire à l'essai de deux façons :

- matériau résistant : essai réalisé tel que défini au § 5.3.2 de la norme D 12.203,

- forme dissuasive : essai permettant de définir une zone où la cigarette peut être posée, représentant un faible pourcentage de la surface totale du réservoir.

La marque NF-Appareils sanitaires contrôle bien d'autres points dont la qualité de la fixation lorsque les cuvettes sont suspendues (essai en charge à 400 kg).

CONTENU DE LA MARQUE NF – ABATTANTS DE WC

Le référentiel de certification comprend les normes et les spécifications complémentaires applicables. Il n'existe pas actuellement de réglementation particulière pour les abattants de WC.

• Normes applicables

normes de produits :

– XP D 12-207 : Appareils Sanitaires – Abattants de WC.

normes d'essais :

– NF EN ISO 2409 (novembre 1994) : Peintures et Vernis – Essai de quadrillage (indice de classement T 30-038).

– NF X 41-002 (août 1975) : Essai au brouillard salin.

– NF D 61-041 (août 1988) : Mobilier de bureau – sièges – essai – Spécifications.

APPAREILS SANITAIRES – BAIGNOIRES – ABATTANTS DE WC – ÉQUIPEMENTS DE RÉSERVOIRS DE CHASSE – BÂTIS – SUPPORTS POUR APPAREILS SANITAIRES SUSPENDUS

normes de Système Qualité, comme dans toutes les marques NF :

- NF EN 29001 : Système Qualité – Modèle pour l'assurance de la qualité en conception, développement, production, installation et prestations associées.
- NF EN 29002 : Système Qualité – Modèle pour l'assurance de la qualité en production, installation et prestations associées.

• Spécifications complémentaires applicables

Elles consistent actuellement en la définition des formes standards.

Les abattants standard sont des abattants simples ou doubles pouvant s'adapter sur une cuvette conforme à la norme NF D 12-101 et qui recouvrent l'intérieur de la bride de cette cuvette.

Ils doivent correspondre à une des trois formes de brides données dans le document des spécifications.

• Produits concernés

Les produits concernés, qu'ils soient *standard ou spécifiques*, sont :

- les abattants simples (sans couvercle),
- les abattants doubles (avec couvercle),
- les abattants anti-contact,
- les abattants pour cuvettes d'enfants.

La norme XP D 12-207 s'applique aux abattants de WC, quelle que soit leur forme, de masse totale supérieure à 1 kg pour les abattants simples ou 1,2 kg pour les abattants doubles, « anti-contact » ou non. (La masse est mesurée avec les tampons et le dormant – sauf si celui-ci est un cache –, mais sans les charnières ni les fixations.)

Les abattants pour cuvettes « enfant » sont aussi concernés par cette norme. Le critère de masse ne s'applique pas à eux. Les matériaux actuellement utilisés sont les suivants :

- bois,
 - bois compressé laqué,
 - matériau composite réticulé à base de bois,
 - matériaux de synthèse (thermoplastiques et thermodurcissables),
 - matériaux de synthèse sur âme bois,
 - combinaison des matériaux précédents.
- Elle ne s'applique pas aux accessoires non fixés (ex. : siège enfant).

Sont contrôlés :

- les dimensions,
- l'aspect : tolérances ou non de défauts,

précisées dans la norme, fonctions du matériau,

- l'aptitude à l'emploi :

- sécurité,
- hygiène,
- résistance aux charges statiques et dynamiques,
- critères sur les charnières et les visseries, les tampons,
- planéité,
- la durabilité :
- produits chimiques et taches,
- endurance mécanique,
- tenue en humidité,
- tenue de la laque.

MARQUAGE CE

Le marquage CE est récemment devenu obligatoire sur les familles de produits suivantes :

- les lavabos,
- les bidets,
- les cuvettes de WC,
- les éviers,
- les parois de douche,
- les lavabos collectifs,
- les urinoirs,
- les baignoires à brassage (balnéo), non prises en compte ici.

AUTRES CRITÈRES DE CHOIX

- Pour les gammes d'appareils en céramique, la sélection s'est opérée sur des « kits » sanitaires, c'est-à-dire sur la cellule de base : lavabo-colonne-cuvette de wc sur pied-réservoir de chasse équipé. Toutes les gammes présentées comportent des mécanismes de chasse « économiseurs d'eau » (à bouton-poussoir double commande, chasse complète ou demi-chasse assurant une vidange de 3 litres d'eau minimum, ce qui permet le renouvellement correct en eau du siphon).

Depuis 2005, le jury de sélection a souhaité promouvoir ces mécanismes à bouton-poussoir double chasse, aussi quand, pour une même gamme, différentes variantes de mécanismes étaient disponibles : simple chasse ou double chasse, en général seule la variante double chasse a été retenue et figure dans ce catalogue.

Aucun mécanisme de chasse à tirette n'a été retenu (technique jugée obsolète). Certaines gammes sélectionnées s'enri-

chissent de modèles de **cuvettes WC suspendues ou surélevées**. Ces deux types de cuvettes présentent un intérêt particulier notamment pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, ces références particulières figurent au verso des fiches-produits.

NB : le lecteur pourra trouver encore davantage de modèles de cuvettes surélevées et suspendues dans les fiches-produits consacrées à la sélection pour Collectivités un peu plus loin dans l'ouvrage.

- Pour les baignoires, les organismes HLM restent attentifs au choix des pieds.

Quant au choix que le maître d'ouvrage devra faire entre les différents matériaux, il sera fonction de la destination des baignoires et de la marge de manœuvre financière dont il disposera. L'écart de prix de fourniture entre l'acier émaillé et la fonte émaillée reste important ; l'écart entre l'acier émaillé et l'acrylique a beaucoup diminué, pour les modèles dits « économiques ». Une **alternative** intéressante **en acier lourd** a été retenue (produits KALDEWEI) car elle améliore notamment les qualités d'acoustique et d'inertie thermique par rapport à l'acier standard et pour un surcoût envisageable par rapport aux matériaux fonte et acrylique. Il faut toutefois attirer l'attention du lecteur sur un point de mise en œuvre : les baignoires en acier lourd de Kaldewei ont une plage dont la partie horizontale est un peu trop étroite pour installer une robinetterie sur gorge, il faut donc prévoir de les utiliser avec une robinetterie murale.

- Pour les receveurs de douche, des modèles à encastrer, à poser et à poser surélevé ont été retenus.

Une seule restriction d'ordre dimensionnel a été décidée par le jury : les receveurs de douche à poser ou à encastrer de dimensions 70 x 70 cm ont été éliminés. En effet, la notion actuelle de confort va dans le sens de dimensions minimales 80 x 80 cm, voire supérieures.

Les receveurs de douche rectangulaires de grandes dimensions et extra-plats présentent un intérêt incontestable pour remplacer des baignoires en logements existants et ainsi apporter un meilleur service aux personnes vieillissantes ou personnes à mobilité réduite. Des sièges de douche rabattables, des poignées de maintien, des barres de relevage, (voire

APPAREILS SANITAIRES – BAIGNOIRES – ABATTANTS DE WC – ÉQUIPEMENTS DE RÉSERVOIRS DE CHASSE – BÂTIS-SUPPORTS POUR APPAREILS SANITAIRES SUSPENDUS

des demi-parois de douche, cf illustration sur fiche Ideal Standard - Porcher Collectivités) sont des équipements indispensables à rajouter pour sécuriser l'espace douche.

Plusieurs modèles extra-plats ont été retenus, équipés de bonde à large diamètre 90 mm (au lieu de 60 mm, diamètre commun il y a quelques années). Il est à noter que les bondes de diamètre 90 mm se sont généralisées.

ENTRETIEN

– Malgré la qualité de l'émail dont sont revêtus les appareils, d'une façon générale, il est recommandé d'utiliser des produits d'entretien liquides faiblement chargés en

matière abrasive et d'éviter les produits en poudre qui, à la longue, rayent les revêtements. Les baignoires fonte et acier, recouvertes d'émail, présentent au niveau de leur revêtement des qualités indéniables de résistance et de durabilité.

– L'acrylique n'est plus, à l'heure actuelle, un matériau fragile, il doit cependant faire l'objet d'un usage plus attentif. Il peut aussi être réparé facilement.

GARANTIES

Les conditions proposées par les fabricants correspondent en général au minimum légal d'une garantie de bon fonctionnement de deux ans.

Ces garanties peuvent être jugées suffi-

santes, les défauts de fabrication apparaissant dans la quasi-totalité des cas lors de la mise en œuvre des appareils ou rapidement après la mise en service.

Toutefois, pour certaines catégories d'appareils ou équipements, certains fabricants offrent des garanties de durée supérieure.

PRINCIPALES CATÉGORIES SÉLECTIONNÉES																																								
Fabricant		Marque NF	Types de produits sélectionnés																									Garantie												
			Lavabo	Cache-siphon (pour certaines séries)	Vasque	Lavabo-plan en céramique	Plan-vasque en matériau de synthèse	Lavabo spécial personnes à mobilité réduite	Lave-mains	Bidet sur pied	Bidet suspendu	Cuvette WC	Cuvette WC courte ou ensemble WC compact sur pied	Ensemble WC compact d'angle	Cuvette WC à alimentation indépendante	Cuvette WC suspendue	Cuvette WC suspendue courte	Cuvette WC suspendue longue (70 cm env.)	Cuvette WC surélevée	Réservoir de chasse en céramique (1)	Réservoir de chasse en matériau de synthèse (1)	Mécanisme de chasse BP double chasse	Robinet flotteur	Abattant	Baignoire en acier émaillé standard	Baignoire en acier émaillé lourd	Baignoire en fonte émaillée	Baignoire en acrylique sanitaire ou Toplax®	Receveur de douche en grès émaillé	Receveur de douche en Toplax®	Receveur de douche en acier émaillé lourd	Cabine de douche	Evier en grès émaillé	Evier en matériau de synthèse	Bâti-support	Canalisations d'alimentation	2 ans	≥ 5 ans		
ALLIA		•	•	•		•					•	•	•	•	•	•	•	•	•									•	•					•		•				
AQUARINE		•																					•						•	•								•(3)		
CAREA		(2)				•																												•(2)						
GEBERIT		•(4)																		•	•	•													•	•				
IDEAL STANDARD		•	•		•						•	•			•	•		•	•											•	•							•		
JACOB DELAFON		•	•	•	•	•				•					•	•	•	•	•								•	•	•				•						•	
KALDEWEI		(5)																						•(5)	•		•					•							•	
PORCHER		•	•	•	•	•			•		•	•			•	•	•	•	•										•	•				•					•	
ROCA		•	•	•	•	•				•			•		•	•	•	•	•						•		•		•	•								•		
SELLES		•	•	•	•						•	•			•	•	•	•	•														•		•			•		
VITRA		•	•	•	•						•				•	•	•	•	•											•									•	

(1) Réservoirs de chasse équipés (2) Seuls les éviers en CAREA® sont à la marque NF actuellement

(3) 5 ans pour les abattants, 10 ans pour les baignoires et les receveurs de douche (4) Pas pour tous les produits, se reporter à la fiche

(5) Seules les baignoires EUROWA en acier de 2,1 mm sont certifiées à la marque NF